

VOTRE SOLUTION DE REGROUPEMENT DE CRÉDITS

Vous avez des crédits en cours qui vous bloquent dans vos nouveaux projets ? Aux côtés des agents du service public, CRÉSERFI et ses partenaires prêteurs vous proposent de les regrouper pour réduire vos remboursements* grâce à :

1

Une mensualité unique qui regroupe vos crédits en un seul prélèvement mensuel.

2

Une mensualité réduite* adaptée à votre situation qui vous permet d'envisager un nouveau projet.

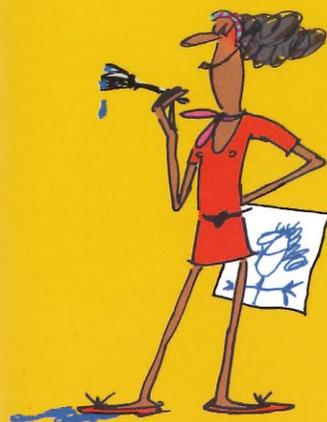
3

Un taux généralement plus avantageux* que la moyenne des taux des crédits précédemment consentis.



Avec le regroupement de crédits, CRÉSERFI répond à vos projets.

Je veux redécorer mon appartement mais avec les remboursements de mon crédit auto et de mes cartes magasin, ce n'est pas évident...



Delphine 28 ans
Professeur des écoles

Regrouper vos mensualités, c'est pouvoir dire oui à de nouveaux projets*.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR

Nous aimerions alléger nos mensualités car avec les 3 crédits à la consommation et le prêt immobilier, les fins de mois sont difficiles...



Patrick 42 ans - Militaire
Martine 39 ans - Assistante sociale

Regrouper vos mensualités, c'est une solution efficace pour préparer son avenir*.

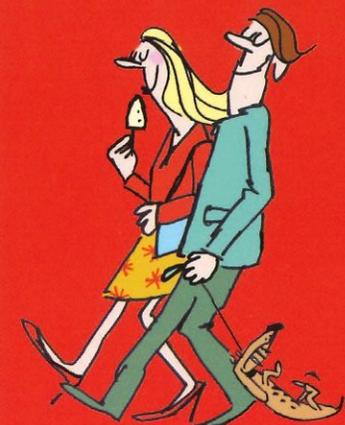
PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR

Nous avons envie de profiter des taux bas pour acheter une petite maison, mais avec 2 voitures à rembourser et un prêt à la consommation, est-ce possible ?



Bernard 57 ans - Technicien territorial
Camille 54 ans - Salariée du privé

Regrouper vos mensualités, c'est une solution efficace pour accéder à la propriété*.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

RENDEZ-VOUS SUR CSF.FR

*La diminution du montant de la mensualité entraîne l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts, objets du regroupement de crédits.

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) et ses partenaires prêteurs : EDEL (SNC au capital de 112 868 360 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège cedex ; CREDIT LIFT est une marque de CA Consumer Finance (SA au capital de 554 482 422 € - RCS 542 097 522 - RCS Evry - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 079 www.oriass.fr) - Siège social : Rue du Bois Sauvage 91038 Evry Cedex ; BNP Paribas Personal Finance (SA au capital de 529 548 810 € - RCS Paris 542 097 902 - ORIAS N° 07 023 128) - Siège social : 1 bd Haussmann 75318 Paris Cedex 09 ; CFGAL Banque (SA au capital de 5 582 797 € - RCS Strasbourg 568 501 282 B) - Siège social : 1 rue du Dôme 67000 Strasbourg), vous proposent le "regroupement de crédits". Il est sous réserve d'acceptation par le prêteur après étude de votre situation financière. La liste complète de nos partenaires est consultable sur le csf.fr.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60 % du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage

CRÉSERFI

Qui veut regrouper ses crédits ?

